

### ZONAGE des EMBLACEMENTS

Pour découvrir le PLAN du marché et les PLACES (Zone + N°), rendez-vous sur notre site internet [apebarjac.fr](http://apebarjac.fr)

ou directement sur ce lien: <https://mattmaps.alwaysdata.net/vg/map.html>

Vous pourrez voir en vert les emplacements encore non attribués. Vous avez la possibilité de formuler 4 vœux par ordre de préférence en précisant les zones et/ou numéros sur votre bulletin d'inscription. Nous ne pouvons pas garantir que vos vœux soient respectés car les disponibilités évoluent généralement très vite, mais nous essaierons de faire au mieux.

En cas d'ANNULATION du Marché, votre chèque sera déchiré (ou restitué si vous nous en faites la demande).

Vous trouverez sur la place du village un SNACK (sandwichs, saucisses, frites, boissons) ainsi qu'une BUVETTE AMBULANTE circulant sur le marché aux alentours de midi (sandwichs froids, boissons).

**Article 1 :** Le Marché aux Pucés de BARJAC est ouvert aux professionnels et aux particuliers.

Les objets exposés à la vente doivent être usagés.

**Article 2 :** Les exposants peuvent réserver un emplacement avant le 30 avril 2022 uniquement auprès de l'APE de Barjac. Pour toutes informations, merci de nous contacter par mail à:

[apebarjac@gmail.com](mailto:apebarjac@gmail.com) (ou par tel au 0632361957). L'inscription ne sera validée qu'après réception par courrier, du formulaire de réservation mentionnant le numéro de pièce d'identité, sa date de délivrance et du paiement total de l'emplacement.

**Aucune réservation ne sera prise par téléphone, et sans paiement préalable.** Vous recevrez la confirmation de votre emplacement et de l'entrée à emprunter dans les 20 jours suivant la réception de votre bulletin et règlement. Les réservations seront garanties jusqu'au 8 mai 2022 à 8h30. Les commerçants devront justifier de leur immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Article 3 :** Les exposants pourront installer leur matériel le dimanche 8 mai 2022 dès 6h00.

Le prix des articles proposés à la vente doit être étiqueté.

**Article 4 :** Pour des raisons de sécurité **aucun véhicule** n'est autorisé à circuler ou à stationner (sauf emplacement voiture) dans l'enceinte du marché de **8h00 à 17h00**.

Des parkings exposants sont à la disposition de ceux-ci.

**Article 5 :** Chaque exposant devra débarrasser entièrement son emplacement à partir 17h00 et ne laisser subsister aucun déchet. Un sac poubelle sera fourni. **Tout départ anticipé se fera à pieds.**

**Article 6 :** L'APE ne peut être tenue pour responsable des éventuels dégâts qui pourraient survenir aux biens et aux personnes qui exposent. L'exposant est responsable des dommages éventuels occasionnés de son fait aux biens et aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements municipaux et installations accessoires.

**Article 7 :** Le matériel bruyant est interdit. La sonorisation placée par l'APE sera la seule habilitée à passer des annonces.

**Article 8 :** Tout appareil comportant un risque d'explosion ou d'incendie est prohibé.

**Article 9 :** L'APE, représentée par le conseil d'administration, est habilitée à régler tous les litiges, et se réserve le droit d'expulser toutes personnes perturbant le marché aux pucés.

**Article 10 :** Le **remboursement** de l'inscription ne pourra être envisagé qu'en cas d'annulation du **marché aux pucés par les organisateurs.**

### EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR L'EXPOSANT

Association des Parents d'Élèves de l'école publique de Barjac  
5 rue de l'École Publique – 48000 BARJAC

### DEMANDE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) Mr, Mme \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Adresse mail (à indiquer clairement).....

Téléphone .....

N° pièce d'identité.....Date de délivrance ...../...../.....

Demande à l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique de Barjac, d'enregistrer mon inscription au Marché aux Pucés qu'elle organise le 8mai 2022 à Barjac (Lozère).

Je déclare participer à cette activité en tant que :



Particulier



Professionnel / N° RCS .....

#### TARIFS DES EMBLACEMENTS:

2m	4m	6m	8m	10m	12m	14m	16m	18m	20m
7€	14€	21€	28€	35€	42€	49€	56€	63€	70€
		20€	26€	32€	38€	44€	50€	56€	62€

Je réserve un emplacement de ..... m pour ..... €

Je joins la somme de ..... € par chèque à l'ordre de: **APE Barjac**

Enregistrement et confirmation :

Je souhaite recevoir ma confirmation d'inscription dans les 20 jours suivant la réception de mon bulletin avec numéros de Zone/d'emplacements et entrée à emprunter à mon arrivée:



à l'adresse mail suivante (à privilégier)

.....@.....



ou par courrier: je joins une enveloppe timbrée à mon nom et adresse

Mon inscription vaut acceptation du règlement du marché inscrit ci-contre.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et **je m'engage à ne pas circuler en voiture dans l'enceinte du marché avant 17h et à respecter le sens de circulation.**

Signature :

Voeux N° 1 : Zone .....N° : ..... / Voeux N° 2 : Zone .....N° : .....  
Voeux N° 3 : Zone .....N° : ..... / Voeux N° 4 : Zone .....N° : .....  
Pour réserver les quelques emplacements avec place de parking, la réservation doit être de 4m minimum.

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons encore cette année, le Marché aux Pucés 2022 revêtra un caractère spécial. Cependant, soyez assurés que nous ferons tout notre possible pour faire de cet événement une réussite tout comme en septembre dernier ! Vous serez bien sûr tenus informés des REGLES SANITAIRES (gestes barrières, circulation) que nous vous demanderons de respecter rigoureusement. En cas d'ANNULATION du Marché, votre chèque sera déchiré (ou restitué si vous nous en faites la demande). Vous trouverez sur la place du village un SNACK (sandwichs, saucisses, frites, boissons) ainsi qu'une buvette ambulante circulant sur le marché à midi (sandwichs froids, boissons).

**Article 1 :** Le Marché aux Pucés de BARJAC est ouvert aux professionnels et aux particuliers. Les objets exposés à la vente doivent être usagés.

**Article 2 :** Les exposants peuvent réserver un emplacement avant le 30 avril 2022 uniquement auprès de l'APE de Barjac. Pour toutes informations, merci de nous contacter par mail à: **apebarjac@gmail.com** (ou par tel au 0632361957). L'inscription ne sera validée qu'après réception par courrier, du formulaire de réservation **mentionnant le numéro de pièce d'identité, sa date de délivrance et du paiement total de l'emplacement.**

**Aucune réservation ne sera prise par téléphone, et sans paiement préalable.** Vous recevrez la confirmation de votre emplacement et de l'entrée à emprunter dans les 20 jours suivant la réception de votre bulletin et règlement. Les réservations seront garanties jusqu'au 8 mai 2022 à 8h30. Les commerçants devront justifier de leur immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Article 3 :** Les exposants pourront installer leur matériel le dimanche 8 mai 2022 dès 6h00. Le prix des articles proposés à la vente doit être étiqueté.

**Article 4 :** Pour des raisons de sécurité **aucun véhicule** n'est autorisé à circuler ou à stationner (sauf emplacement voiture) dans l'enceinte du marché de **8h00 à 17h00.**

Des parkings exposants sont à la disposition de ceux-ci.

**Article 5 :** Chaque exposant devra débarrasser entièrement son emplacement à partir 17h00 et ne laisser subsister aucun déchet. Un sac poubelle sera fourni. **Tout départ anticipé se fera à pieds.**

**Article 6 :** L'APE ne peut être tenue pour responsable des éventuels dégâts qui pourraient survenir aux biens et aux personnes qui exposent. L'exposant est responsable des dommages éventuels occasionnés de son fait aux biens et aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements municipaux et installations accessoires.

**Article 7 :** Le matériel bruyant est interdit. La sonorisation placée par l'APE sera la seule habilitée à passer des annonces.

**Article 8 :** Tout appareil comportant un risque d'explosion ou d'incendie est prohibé.

**Article 9 :** L'APE, représentée par le conseil d'administration, est habilitée à régler tous les litiges, et se réserve le droit d'expulser toutes personnes perturbant le marché aux pucés.

**Article 10 :** Le **remboursement** de l'inscription ne pourra être envisagé qu'en **cas d'annulation du marché aux pucés par les organisateurs.**

### EXEMPLAIRE À RENVoyer OU À DÉPOSER

Association des Parents d'Élèves de l'école publique de Barjac  
5 rue de l'École Publique – 48000 BARJAC  
DEMANDE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) Mr, Mme \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Adresse mail (à indiquer clairement).....

Téléphone .....

N° pièce d'identité.....Date de délivrance ...../...../.....

Demande à l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique de Barjac, d'enregistrer mon inscription au Marché aux Pucés qu'elle organise le 8 mai 2022 à Barjac (Lozère).

Je déclare participer à cette activité en tant que :

Particulier       Professionnel / N° RCS .....

#### TARIFS DES EMPLACEMENTS:

2m	4m	6m	8m	10m	12m	14m	16m	18m	20m
7€	14€	21€ 20€	28€ 26€	35€ 32€	42€ 38€	49€ 44€	56€ 50€	63€ 56€	70€ 62€

Je réserve un emplacement de ..... m pour ..... €

Je joins la somme de ..... € **par chèque** à l'ordre de: **APE Barjac**

Enregistrement et confirmation :

Je souhaite recevoir ma confirmation d'inscription dans les 20 jours suivant la réception de mon bulletin avec numéros de Zone/d'emplacements et entrée à emprunter à mon arrivée:

**à l'adresse mail suivante (à privilégier)**  
.....@.....

**ou par courrier:** je joins une enveloppe timbrée à mon nom et adresse

Mon inscription vaut acceptation du règlement du marché inscrit ci-contre.  
Je certifie l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et **je m'engage à ne pas circuler en voiture dans l'enceinte du marché avant 17h et à respecter le sens de circulation.**

Signature :

Voeux N° 1 : Zone .....N° : ..... / Voeux N° 2 : Zone .....N° : .....  
Voeux N° 3 : Zone .....N° : ..... / Voeux N° 4 : Zone .....N° : .....  
Pour réserver les quelques emplacements avec place de parking, la réservation doit être de 4m minimum.